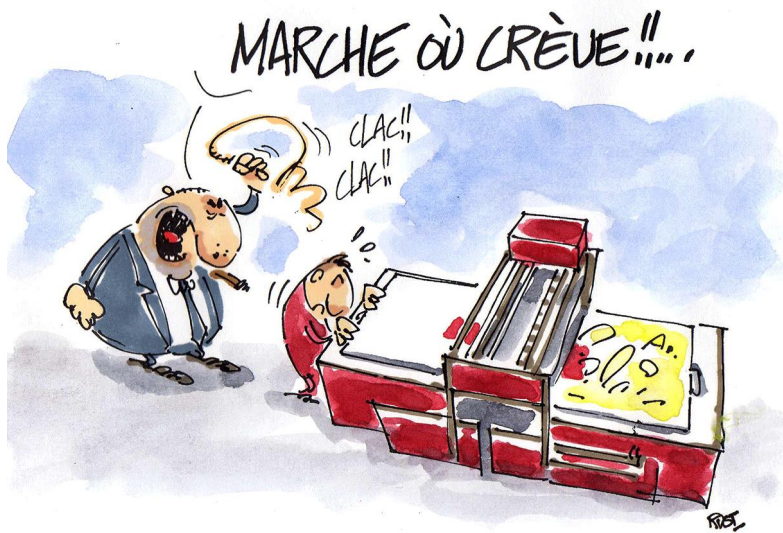


10 septembre 2019

La CGT demande la négociation d'un avenant à l'accord sur l'atelier d'affichage permettant à tous de toucher les mêmes primes.



La rémunération à la tâche, confortée par l'accord de 2010 sur les primes de production de l'atelier d'affichage, crée des inégalités de salaires selon les postes de travail.

Les salariés affectés aux ½ tables (semi-auto) sont les perdants de ce dispositif. Les quotas sont difficilement atteignables et les primes sont inférieures à la prime de polyvalence.

Aux quotas éreintants s'ajoute l'injustice sur le montant des primes perçues entre les grandes tables et les demi tables. Les salariés veulent plus d'égalité.

Tous ensemble, Agissons avec la CGT !